MAIRIE DE La Garde — ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du Premier octobre mil huit cent cinquante-un, à Quatre heures du Soir

ACTE DE MARIAGE de Antoine Noël Fabre

âgé de Trente trois ans, né à La Garde département du Var le Vingt Cinq du mois de Décembre mil huit Cent Dix sept profession de Cultivateur domicilié à La Garde département du Var fils majeur de Guillaume Fabre profession de propriétaire et Cultivateur domicilié à La Garde département du Var et de Marie Suzanne Arbaud son épouse et Demoiselle Veuve de trente ans Demeurant Dame Dessert, rentière en Ville Commune de La Garde le Vingt mars mil huit Cent Cinquante Deux part,

Et de Mariana Thérèse Sara (Démoiselle) âgée de Vingt Cinq ans, née à Castellamare département des Basses Alpes le Vingt quatre du mois de mars mil huit Cent Vingt sept domiciliée à La Garde département du Var fille majeure d'autre part.

profession de

domicilié à département de

et de

Les actes préliminaires sont : le les publications de mariage faites par nous Samedi opposition les dimanches Vingt une et Vingt huit Septembre Dernier

Acte de naissance du futur époux, aussi que celui de décès de son épouse en premiers noces.

Extrait d'acte de naissance de la future épouse et Jugement de Décès et émancipation.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du code civil sur le *mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du code civil, modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux,

ont déclaré qu'il n'a été fait aucun contrat de mariage, ~~à la date du mois de~~ mil huit cent cinquante ~~mil~~ parderant ~~Me~~ notaire à département de

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Mariana Thérèse Sara André Antoine Noël Fabre

En présence de Sieur Jean André Jacquet domicilié à La Garde département du Var âgé de Trente Cinq ans profession de propriétaire et Cultivateur Beau-Père du Epouse.

De Sieur Jean François Lamoudru domicilié à La Garde département du Var âgé de Cinquante un ans profession de Menuisier non parent ni allié des époux.

De Sieur François Jean Baptiste Curel domicilié à La Garde département du Var âgé de Trente Cinq ans profession de propriétaire et notaire non parent ni allié des époux.

Et de Sieur Simon Madon domicilié à La Garde département du Var âgé de Trente Cinq ans profession de Marechal ferrant non parent ni allié des époux.

Après quoi, moi Pierre Gaillard, maire de la Commune de La Garde faisant fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que les dites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les quatre témoins, l'époux et son épouse, l'épouse ayant déclaré que la mère de l'époux est matériellement dans l'impossibilité de signer.

Fabre Sara Jacquet Lamoudru Curel Madon Gaillard